



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2021 N°5
11 janvier 2021



Décision modificative du 11 janvier 2021 portant nomination d'un représentant de Voies navigables de France et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

Décision modificative du portant nomination d'un représentant de Voies navigables
de France et proposition du gérant au sein du
Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

Le directeur général,

Vu le décret du Président de la République en date du 4 mai 2017, nommant M. Thierry Guimbaud en qualité de directeur général de l'établissement public Voies navigables de France, (VNF),

Vu les délibérations du conseil d'administration de Voies navigables de France des 25 février et 8 décembre 2009 autorisant le directeur général de Voies navigables de France à négocier et à signer les statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut, Vu la délibération 11⁰ 01/2018/4.8 du conseil d'administration de Voies navigables de France du 13 mars 2018 relative à la modification des statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut,

Vu l'article 13 des statuts du GEIE, relatif à l'administration du GEIE par un Collège des membres, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre, Vu l'article 14 des statuts du GEIE, relatif à la désignation par le Collège des membres en son sein, d'un gérant pour une durée de trois ans, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre,

Vu la décision du 13 décembre 2019 modifiée de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, portant nomination de représentants de Voies navigables de France et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut,

Vu la décision du 15 mai 2020 portant nomination de représentants de Voies navigables de France et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

DECIDE

Article 1er

L'alinéa premier de la décision du directeur général du 13 décembre 2019 susvisée est modifiée comme suit :

Mme Marie-Céline MASSON, directrice territoriale du Nord Pas de Calais de Voies navigables de France, est nommée représentante permanente de VNF au Collège des membres du GEIE Seine-Escaut et est proposée par VNF pour exercer le mandat de gérante désignée par le Collège des membres en remplacement de M. Benoît DUFUMIER.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de la première réunion du Collège des membres du GEIE suivant cette décision.

Article 3

La décision du 15 mai 2020 susvisée portant nomination de représentants de Voies navigables de France et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France

Le 11 janvier 2021

Thierry GUIMBAUD

SIGNE